

SUD FPA vous informe



SUD FPA s'était engagé à vous tenir informé sur ce qui se cachait derrière les deux lignes comptables :

- Primes & Gratifications
- Indemnités et avantages en nature

Voilà le résultat de notre enquête !



1. Primes & Gratifications

Dans la rubrique « Primes et gratification », d'un montant de **2. 505 000 Euros**, on y trouve :

- La part du 13^{ème} mois
- les FDQ (Frais de Déplacements Quotidiens)
- Les primes d'installation de GPEEC
- Les primes exceptionnelles

Le 13^{ème} mois représente à lui seul une somme d'environ **2. 279 000 Euros**.

Reste donc **226 000 euros** ?

Les FDQ (après une franchise de 5 km les déplacements sont indemnisés dans la limite de 30 Km), l'estimation réalisée par nos soins, les situent entre **160 000 et 210 000 Euros**.

Reste donc entre **16 000 et 56 000 Euros** au titre des primes exceptionnelles et celles d'installations prévues dans le cadre de la GPEEC.

Il sera difficile d'aller plus loin dans notre enquête et le montant précis des Primes que certain.e.s salarié.e.s ont touchées ne sera donc pas connu. L'enquête aura quand même permis de connaître l'ordre de grandeur des « faveurs ».

Quant à savoir Qui a touché ces primes ? SUD FPA a sa petite idée sur la question !!!

2. Indemnités et avantages en nature

Ces indemnités d'un montant de **1.167 000 Euros**, comprennent :

- Les indemnités de fin de contrat (licenciements, retraite et rupture conventionnelle)
- Les indemnités prévues par la GPEEC
- Les logements de fonction (oui, il y en a encore en région)
- Et pour une toute petite part, les repas pris par nos collègues de la restauration

Pour cette ligne comptable, il est difficile d'estimer les montants pour chaque poste. Rappelons que plusieurs licenciements ont eu lieu dans notre région et que le nombre de départ à la retraite fut aussi conséquent en 2016 (16 retraites, 10 licenciements et 1 préretraite amiante).

Pour ce qui est des ruptures conventionnelles nous savons que le nombre de ruptures signées cette année est en augmentation (1 en 2014, 3 en 2015 et 4 en 2016).

Nous resterons vigilants concernant l'augmentation de ces lignes budgétaires pour l'année 2017.

| | | | |
|---------------------|--|----------------|----------|
| Dominique CAPELLE | capelle.solidaire@laposte.net | 06.08.71.37.87 | Picardie |
| Eric CARPENTIER | ecafpa@gmail.com | 06.68.28.25.58 | Picardie |
| Jean-Marc GODGENGER | jean-marc.godgenger@sfr.fr | 06.24.64.92.96 | NPDC |
| Alain KAZMIERCZAK | alain.kazmierczak@afpa.fr | 06.08.45.59.85 | NPDC |
| Pierre TAILAME | pierre.afpa@laposte.net | 06.08.41.42.61 | NPDC |